



La lettre aux cadres



Nom Prénom
Code Courrier
Service ou succursale

Paris le 1^{er} mars 2011,

Cher(e) collègue,

A l'approche des élections sociales du 15 mars 2011, il nous a paru important de faire le point avec vous sur l'enjeu essentiel représenté par ce scrutin.

Vous aurez en effet l'occasion, à cette date, de désigner pour quatre ans vos représentants tant au niveau des délégués du Personnel que du Comité d'établissement. Les résultats de ces deux votes permettront ensuite l'élection des élus du Comité Central d'Entreprise et celle des élus au CHSCT de votre région.

Le mandat écoulé, lequel était le premier d'une durée de quatre ans, a été marqué par des bouleversements importants au sein de la Banque. La crise financière amorcée en 2007 a profondément modifié les activités, tant du réseau que du siège. La mise en place d'Ascot en 2007, de la médiation bancaire en 2008, l'accroissement du nombre de dossiers de surendettement à traiter, la mise en place de la loi Lagarde en novembre dernier, ont impacté fortement le réseau. Au siège, l'accent mis sur le contrôle prudentiel avec notamment la création de l'ACP et de la Direction Opérationnelle des Risques, pour ne citer que ces deux exemples, se sont traduits également par un alourdissement sensible des tâches dévolues aux cadres.

Le mandat à venir ne s'annonce pas plus serein, le réseau subit le diktat des indicateurs et est déjà impacté par le « défaut bâlois », le nombre de dossiers de surendettement déposés ne faiblit pas, bien au contraire, de grands projets impactent le siège : ATENA, T2S, MOP, CCBM2 etc..., d'autres réformes d'envergure se profilent à un horizon proche (créations des centres forts par exemple).

On ne pourrait collectivement que se féliciter d'un surcroît d'activité si celui-ci ne s'accompagnait pas, hélas, d'une tension accrue sur les effectifs. De surcroît, les cadres voient une partie grandissante de leur salaire soumise à la réalisation d'objectifs pour lesquels ils n'ont pas les moyens humains nécessaires. Alors que la notion de « bien être au travail » devient le fer de lance de nos hauts dirigeants, la réalité vécue par les cadres et par l'ensemble du Personnel sur le terrain est tout autre.

Toujours plus de stress générateur de mal être, le tout exacerbé par des perspectives de carrières de moins en moins motivantes, tel est le quotidien de la plupart des cadres.

Le mandat pour lequel vous allez élire vos représentants cadres sera, dès le résultat des élections, impacté par la réforme de l'évaluation des cadres (objectif d'intéressement 2011) et l'adaptation à la Banque de la réforme des retraites. Nous avons par ailleurs demandé à la Banque l'ouverture de négociations en vue d'une nécessaire refonte des carrières (cf. nos récentes publications sur le 5^{ème} grade de l'encadrement) afin de les rendre plus attractives pour les jeunes cadres et plus motivantes pour les seniors et que soient enfin véritablement reconnus les efforts accomplis par les cadres dans un contexte qui a radicalement été bouleversé depuis les dix dernières années.

Ces réformes, auxquelles viendront s'ajouter très rapidement les réunions en vue d'un accord sur les risques psychosociaux et d'un accord seniors, ne pourront être négociées que par des syndicats représentatifs et combatifs qui bénéficieront d'une audience forte auprès de la Banque. Il vous appartient donc de choisir cette représentation forte en élisant vos délégués du Personnel et vos élus au Comités d'établissement parmi les candidats désignés sur les listes communes présentées par le SNABF Solidaires et Force Ouvrière.

Contrairement à ce qu'un syndicat catégoriel vous laisse entendre, le SNABF Solidaires et Force Ouvrière œuvrent sans relâche, avec détermination, pour défendre les intérêts des cadres, lesquels sont de plus en plus nombreux à la Banque, de plus en plus sollicités et de moins en moins reconnus. Nous estimons néanmoins que tous les agents de la Banque, quelle que soit leur catégorie, doivent être unis. Prôner l'isolement des cadres en agitant comme argument majeur que les autres syndicats les négligent, voire les sacrifient au profit des autres catégories, est un non sens total et va à l'encontre de leurs intérêts. Nous sommes d'ailleurs persuadés que les cadres sont suffisamment clairvoyants pour ne pas s'y tromper !

Nous vous remercions par avance, cher(e) collègue, de la confiance que vous nous accorderez le 15 mars prochain afin que nous continuions à vous représenter et à défendre vos intérêts dans toutes les instances sociales.

**Le Secrétariat National
SNABF Solidaires**

**Le Bureau Permanent
Force Ouvrière**